

Habilitation sur la prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides VE / VH

OBJECTIFS

- Identifier les risques inhérents à l'exécution d'opérations sur véhicules électriques et hybrides en référence à la norme Afnor NF C18-550
- Se préparer à l'habilitation électrique niveaux BOL / B2L / B2VL / BCL / B2XL

COMPETENCES ACQUISES

- Identifier les risques électriques liés aux interventions VE / VH
- Bénéficier d'un avis, après formation, nécessaire à l'obtention de l'habilitation électrique

POUR QUI ?

Mécanicien-électricien, dépanneur, carrossier peintre

CONTENU DE LA FORMATION

LA THEORIE

Mettre en œuvre et respecter les consignes de sécurité :

- Le type de véhicule (électrique ou hybride)
- Les risques électriques
- Les différents types d'activité à l'atelier
- Les différentes zones de risques
- Les différents types de travaux
- Les différents niveaux d'habilitation
- Les prescriptions de la NF C18-550
- Les équipements de protection (EPI, EPC)
- La procédure de consignation / déconsignation
- Les interventions en cas d'accident corporel ou incendie

LA PRATIQUE

Contrôles préliminaires sur véhicule :

- Réalisation d'une consignation / déconsignation
- Contrôle de l'équipement de protection individuelle (EPI) et de l'outillage
- Contrôle de conformité des titres d'habilitation et des documents liés à l'habilitation
- Analyse du risque électrique
- Réalisation d'une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)
- Evaluation du stagiaire, sur ses capacités de « chargé de travaux » d'ordre électrique, nécessaires à l'obtention du niveau B2

MODALITES PÉDAGOGIQUES

- Présentiel : Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation & support stagiaire
- Exercices pratiques en situation (atelier)
- Support pour les exercices pratiques

VALIDATION

- Evaluation théorique (QCM) et pratique
- Remise d'un avis d'habilitation selon le niveau d'intervention requis
- Attestation de formation

PRÉREQUIS

- Différencier les grandeurs électriques (Intensité, tension, puissance, courant continu / alternatif)
- Pour les carrossiers peintres, les dépanneurs et les remorqueurs, il est préférable d'effectuer la formation remise à niveau en vue de l'habilitation électrique

COÛTS



L'agence calédonienne de l'énergie finance 57 % de la formation soit :

13 545 XPF au lieu de 31 500 XPF

Tarif Chef d'entreprise artisanale (30 % de réduction)

19 350 XPF au lieu de 45 000 XPF

Tarif public



RYTHME



7 h 30 – 15 h 30



14 heures – 2 jours



5 à 8 stagiaires

LIEU

- Antenne de la CMA de PANDA : Atelier de formation

FORMATEUR

Professionnel diplômé et expérimenté dans le domaine des véhicules électriques et hybrides